

DÉLIBÉRATION N° DEL-23-050

Modalité particulière de paiement des indemnités de captation dues pour l'enregistrement des concerts du second semestre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil d'administration.
Séance du 5 juillet 2023

Le 5 juillet de l'an deux mille vingt-trois, à quatorze heures trente, le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole, régulièrement convoqué le 27 juin 2023, s'est réuni au Théâtre du Capitole – Studio ballet.

PARTICIPANTS :

Afférents au conseil : 9 Présents : 6 Procuration : 3 Date de convocation : 27 juin 2023

Présents :

Représentants de Toulouse Métropole :

- M. Francis Grass
- Mme Ida Russo
- Mme Brigitte Bec
- M. Henri de Lagoutine
- Mme Sophie Lamant

Représentant de l'État :

- M. Michel Roussel

Procuration :

- M. Gérard André a donné pouvoir à M. Henri de Lagoutine
- Mme Nicole Yardéni a donné pouvoir à M. Francis Grass
- M. Olivier Mantéi, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à Mme Ida Russo

Assistent à la séance :

Mme Claire Roserot de Melin, directrice générale de l'Etablissement public du Capitole.
Mme Isabelle Arnaud-Roy, directrice générale adjointe en charge des ressources de l'Etablissement public du Capitole

M. Francis Grass, Président du Conseil d'administration, préside la séance.

Mme Claire Roserot de Melin, directrice générale de l'Etablissement public du Capitole, assure le secrétariat.

EXPOSÉ

Par délibération du 16 décembre 2011, modifiée par celle du 11 décembre 2015, le conseil municipal de la ville de Toulouse a approuvé l'accord collectif conclu avec les représentants syndicaux des musiciens de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse (ONCT), relatif à l'exercice des droits de propriété littéraire et artistique des musiciens. Cet accord repose sur le principe du versement d'une rémunération minimale garantie annuelle avec décompte individuel établi en fonction de l'activité de chaque musicien sur la base d'un tarif faisant l'objet d'un abattement.

Le calcul des indemnités de captation dues aux artistes-interprètes nécessite d'attendre le montage audiovisuel final, afin d'établir un décompte précis du minutage. De plus, dans le cadre de l'accord collectif négocié au sein de l'orchestre, un délai de 4 mois est prévu afin que le producteur audiovisuel puisse indiquer quelles exploitations seront réalisées de l'œuvre audiovisuelle, ce qui a une conséquence directe sur le montant de l'indemnité à verser aux musiciens et artistes.

C'est pourquoi, il n'a pas été possible d'établir un calcul des indemnités de captation dues aux musiciens de l'orchestre avant la fin de l'année 2022 pour l'ensemble des captations des concerts et opéras du début de la saison 2022/2023, réalisées entre septembre et décembre 2022.

Par ailleurs, le changement de statut juridique, au 01/01/2023, de la direction de l'Opéra et l'Orchestre national du Capitole, a entraîné la clôture de la régie du budget annexe de ladite direction portée par Toulouse Métropole, et entraîné la création d'un nouveau budget, de nouvelles régies et une affiliation aux différentes caisses au nom de l'Etablissement public du Capitole.

Devant l'impossibilité matérielle de payer aux musiciens les indemnités de captation dues en 2022 sur le budget de Toulouse Métropole, il convient d'en autoriser le paiement sur le budget de l'Etablissement public du Capitole et d'en demander ensuite le remboursement à Toulouse Métropole.

Dans ce contexte, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Président,

Vu l'article L 212-3 alinéa II du code de la propriété intellectuelle,

Vu la délibération DEL-22-1081 du Conseil métropolitain de Toulouse Métropole en date du 20 octobre 2022 portant création de l'Etablissement public du Capitole,

Vu la délibération DEL-22-005 de l'Établissement public du Capitole reprenant les délibérations antérieures concernant les règles générales applicables aux agents publics et les dispositions spécifiques relatives à la politique culturelle portées par la Ville de Toulouse et Toulouse Métropole,

Décide :

Article 1 :

D'autoriser le règlement des indemnités de captation liées aux enregistrements :

- Du concert Mon ami Schubert – Symphonique 7, réalisé le 27 octobre 2022
- Du concert Visions du futur – Symphonique 14, réalisé le 15 décembre 2022
- De l'enregistrement Naive – Symphonique 1, réalisé le 2 septembre 2022
- Du concert Le chant des étoiles – Symphonique 6, réalisé le 21 octobre 2022
- De l'opéra La Bohème, réalisé le 4 décembre 2022

sur le budget de l'Établissement public du Capitole, aux bénéficiaires tels qu'annexés à la présente décision.

Article 2 :

D'en demander le remboursement à Toulouse Métropole.

Résultat du vote :

POUR : 9

CONTRE :

ABSTENTIONS :

NON PARTICIPATION AU VOTE :

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,

Reçu en Préfecture le :

Publié par affichage le :

Le Président de séance,
Francis Grass

Production (critère 1)	Production (critère 2)	Date de captation	nom prénom	statut / profession	montant Brut indemnité de captation
SYMPHONIQUE 7	Concert Mon ami Schubert	27/10/2022	KHOURY Claire	artiste musicien	223,78 €
SYMPHONIQUE 7	Concert Mon ami Schubert	27/10/2022	SASSANO Eva-marie	artiste musicien	223,78 €
SYMPHONIQUE 7	Concert Mon ami Schubert	27/10/2022	COUTURIER Rose-Anne	artiste musicien	223,78 €
SYMPHONIQUE 7	Concert Mon ami Schubert	27/10/2022	FERRIER Colline	artiste musicien	223,78 €
SYMPHONIQUE 7	Concert Mon ami Schubert	27/10/2022	GIROD-KUSMERUK Alicia	artiste musicien	223,78 €
SYMPHONIQUE 7	Concert Mon ami Schubert	27/10/2022	KORINMAN Nathanaël	artiste musicien	223,78 €
SYMPHONIQUE 7	Concert Mon ami Schubert	27/10/2022	AVIGNON Gladys	artiste musicien	215,50 €
SYMPHONIQUE 7	Concert Mon ami Schubert	27/10/2022	SANDOVAL Rudys	artiste musicien	91,17 €
SYMPHONIQUE 7	Concert Mon ami Schubert	27/10/2022	CLEM Emma	artiste musicien	174,06 €
SYMPHONIQUE 7	Concert Mon ami Schubert	27/10/2022	POINTEAU mathieu	artiste musicien	82,89 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	KIM Jaewon	artiste musicien	244,04 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	LAGRESLE Milena	artiste musicien	244,04 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	BERLAND Coline	artiste musicien	244,04 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	IRLES Audrey	artiste musicien	244,04 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	MILONE Domenico	artiste musicien	244,04 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	ADAM Sophie	artiste musicien	244,04 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	CAZAURAN Mathieu	artiste musicien	244,04 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	LEGRAS Claudine	artiste musicien	244,04 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	BURGELIN Solène	artiste musicien	244,04 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	VORNIERE Antoine	artiste musicien	139,98 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	DUTHOIT Pauline	artiste musicien	121,03 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	RIEFFEL Julien	artiste musicien	121,03 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	AGOSTINIS Baptiste	artiste musicien	121,03 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	HORGUE Frederick	artiste musicien	121,03 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	MAZERES Lucas	artiste musicien	121,03 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	CHARDON Mathieu	artiste musicien	227,46 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	BARUTAUT Cécile	artiste musicien	121,03 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	GRIMAUD Tom	artiste musicien	121,03 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	LECOURT Inessa	artiste musicien	139,98 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	CAUCHEFER Marie	artiste musicien	244,04 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	BOUCHARD Jean Pierre	artiste musicien	121,03 €
SYMPHONIQUE 14	Concert Visions du futur	15/12/2022	NATALI Sébastien	artiste musicien	121,03 €
SYMPHONIQUE 1	enregistrement Naive	02/09/2022	BORSARELLO-HERRMANN Mathilde	artiste musicien	454,67 €
SYMPHONIQUE 1	enregistrement Naive	02/09/2022	KHOURY Claire	artiste musicien	202,08 €
SYMPHONIQUE 1	enregistrement Naive	02/09/2022	SAUVAN Marie	artiste musicien	454,67 €
SYMPHONIQUE 1	enregistrement Naive	02/09/2022	FALLICO Andréa	artiste musicien	202,08 €
SYMPHONIQUE 1	enregistrement Naive	02/09/2022	BARUTAUT Cécile	artiste musicien	58,94 €
SYMPHONIQUE 1	enregistrement Naive	02/09/2022	SATO-VIVIEN Saori	artiste musicien	101,04 €
SYMPHONIQUE 1	enregistrement Naive	02/09/2022	COLLIOU Nicolas	artiste musicien	101,04 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	SAINT-LEGER Geoffrey	artiste musicien	345,21 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	BARUTAUT Cécile	artiste musicien	273,65 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	BOUCHARD Jean Pierre	artiste musicien	273,65 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	LECOURT Inessa	artiste musicien	391,52 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	GALLO SELVA Anne	artiste musicien	273,65 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	KHOURY Claire	artiste musicien	463,09 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	Korinman Nathanael	artiste musicien	391,52 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	IRLES Audrey	artiste musicien	463,09 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	CASTAING Sophie	artiste musicien	463,09 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	COUTURIER Rose-Anne	artiste musicien	463,09 €
SYMPHONIQUE 6	Concert Le chant des étoiles:	21/10/2022	PONTY Anais	artiste musicien	463,09 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	DE TERNAY Maelys	artiste musicien	63,14 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	ROBILLIARD Cécile	artiste musicien	63,14 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	FAVRE Valentin	artiste musicien	110,50 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	NATALI Sébastien	artiste musicien	63,14 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	RIEFFEL Julien	artiste musicien	63,14 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	MISSOUM Mehdi	artiste musicien	110,50 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	SOLETTI Lili	artiste musicien	110,50 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	PERROCHE Hugo	artiste musicien	63,14 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	OURLIAC Mikael	artiste musicien	110,50 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	LASSUS Arnaud	artiste musicien	110,50 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	MELIS Clément	artiste musicien	63,14 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	SALAS Emmanuel	artiste musicien	110,50 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	UEHARA Fernando	artiste musicien	110,50 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	HADYNIAC Aurélien	artiste musicien	110,50 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	CASTAING Sophie	artiste musicien	110,50 €
LA BOHEME	opéra	04/12/2022	JEONG Ji Yun	artiste musicien	110,50 €